

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 14 novembre 2022

BILAN ET NOUVEAUTÉS

Concours Advance 2023 : encore plus ouvert à la diversité dans l'excellence

Toujours soucieux de donner à ses candidat.e.s la chance de faire valoir leurs meilleurs atouts, le Concours Advance poursuit son développement et ajuste ses modalités pour cette nouvelle édition, tout en restant fidèle à sa philosophie qui donne à chaque candidat.e la possibilité de défendre sa place à l'oral.

Des candidat.e.s déterminé.e.s dans leurs choix d'orientation

Avec près de 7 000 candidat.e.s à la clôture, **le Concours Advance tire un bilan comparable à l'an dernier**. On observe cette année un engagement supérieur des candidat.e.s, par rapport à leur choix d'orientation initial, d'intégrer l'une des écoles (EPITA, IPSA, ESME, Sup'Biotech) au moment de valider leurs vœux.

Plus de 97% des candidats ont suivi 2 spécialités scientifiques en Terminale, c'est l'assurance que les étudiant.e.s inscrit.e.s disposent d'un solide socle de compétences scientifiques pour réussir leurs études en école d'ingénieurs.

Parallèlement, selon les écoles **2 à 6% des inscrit.e.s** ont su tirer leur épingle du jeu malgré des prérequis imparfaits, en **démontrant compétences et motivation lors des épreuves : preuve que le contact direct avec les examinateurs permet à un.e candidat.e de se faire découvrir et évaluer sur d'autres bases que des résultats purement académiques.**

En effet, le Concours Advance est le seul concours à prendre en considération **la personnalité et la motivation de ses candidat.e.s avec un oral de synthèse et motivation pour tou(te)s**. Cet oral de Coeff.7 compte autant que les deux QCM de mathématiques (Coeff.4) et d'anglais (Coeff.3), car les écoles du Concours Advance placent au même niveau d'exigence l'excellence de la personnalité et l'excellence académique.

Les résultats 2022 indiquent aussi une progression constante du **nombre de candidatures féminines avec un taux de 26%**. En effet, le Concours Advance et ses écoles multiplient les actions pour favoriser la féminisation des métiers de l'ingénieur.e, avec notamment "Yes She Can", dernière initiative en date. Lors de ce live de 120 minutes, étudiantes et alumnis ont partagé leurs récits, le parcours de leur vie d'étudiante, leur combat pour trouver leur place dans les entreprises et plus généralement dans la société et mettre à mal les idées reçues sur leur métier. La prochaine édition est prévue le mercredi 08 février 2023.

Enfin 60% des étudiants inscrits ont obtenu la Mention Très Bien ou Bien au Baccalauréat.

Nouveautés 2023 : les écoles continuent d'innover

Les écoles continuent leur diversification de parcours de formation et géographique, pour la prochaine rentrée.

Création d'un Parcours accompagnement renforcé à l'EPITA

L'EPITA continue de s'adapter aux nouveaux profils de bacheliers en proposant un parcours post-bac, durant les 2 années du cycle préparatoire, dont l'objectif est d'harmoniser les fondamentaux scientifiques et numériques des étudiants. Il est ouvert aux candidats ayant choisi la spécialité Mathématiques en première et l'ayant abandonnée en terminale, sous réserve qu'ils aient conservé deux spécialités scientifiques. 50 places sont proposées sur le campus parisien.

Ouverture de la section anglophone ESME sur les campus de Lille et de Lyon

Fort du succès de la section anglophone sur le campus de Paris, l'ESME étend sa section anglophone sur les campus de Lille et de Lyon. Ainsi seront proposées : 50 places sur le campus parisien, 25 à Lyon et 20 à Lille.

Modalité de la prochaine édition du Concours Advance

Dans sa dynamique de croissance depuis sa création, le concours augmente le nombre de places à 1 725, dont 10 pour les Terminales STL et 1 715 places pour les Terminales générales, réparties ainsi :

- EPITA : 330 places à Paris dont 60 en section anglophone et 50 en Parcours accompagnement renforcé, 110 places à Lyon, 90 à Toulouse, 70 à Rennes et 70 à Strasbourg.
- ESME : 250 places à Paris dont 50 places en section anglophone, 70 à Bordeaux, 60 à Lille dont 20 en section anglophone et 105 à Lyon dont 25 en section anglophone.
- IPSA : 270 places à Paris dont 40 en section anglophone, et 130 à Toulouse.
- Sup'Biotech : 130 places à Paris dont 30 en section anglophone et 40 à Lyon. Pour les élèves de Terminale STL : 7 places à Paris et 3 à Lyon.

Les élèves seront classés sur la base de trois notes distinctes prenant en compte non seulement leurs compétences et connaissances mais également des éléments d'appréciation d'ordre qualitatif figurant dans leur dossier Parcoursup. Des épreuves écrites (QCM de Mathématiques et d'Anglais) viennent compléter l'épreuve orale (entretien de Synthèse et de Motivation).

Les épreuves des Terminales Générales se dérouleront en avril et mai, les oraux des Terminales STL se dérouleront début mai.

En savoir plus sur le calendrier et les étapes du concours :

<https://concours-advance.fr/admission-post-bac/etapes-admission-postbac/>

Seules écoles d'ingénieur.e.s à s'être constituées en sociétés à mission, l'EPITA, l'ESME, l'IPSA et Sup'Biotech font de la conscience de l'impact de leurs décisions et de leurs actions en tant qu'ingénieur.e.s un enjeu de même niveau que l'excellence scientifique et managériale.

Les quatre écoles sont unies par une même volonté qui consiste à placer l'homme au cœur des technologies, avec en fil rouge de leur projet pédagogique un humanisme fondé sur la conscience de l'impact de leurs actions sur l'homme, la planète et la société.

[Plus d'informations en ligne.](#)

Contacts médias**Florence Moreau**

Directrice Communication - 01 84 07 43 82 - florence.moreau@epita.fr

Sophia Daniel

Responsable Communication Concours Advance - 01 44 08 01 80 - sophia.daniel@epita.fr

Anaëlle Sacco & Allison Salvador

Responsable Relations Presse - 01 84 07 43 76 - anaelle.sacco@epita.fr - allison.salvador@epita.fr

À propos du Concours Advance

Créé en 2012, le Concours Advance réunit 4 grandes écoles d'ingénieur.e.s (diplôme habilité CTI), positionnées sur des secteurs innovants, évolutifs et à grande employabilité : L'EPITA – école d'ingénieurs en informatique, L'ESME – école d'ingénieurs pluridisciplinaire, L'IPSA – école d'ingénieurs en aéronautique & spatial et Sup'Biotech – école d'ingénieurs en biotechnologie. Ces écoles dans le cadre de la procédure Parcoursup, offrent aux élèves des Terminales générales et STL, la possibilité d'intégrer l'une des quatre écoles d'ingénieur.e.s de IONIS Education Group.

Seules écoles d'ingénieur.e.s à s'être constituées en sociétés à mission, l'EPITA, l'ESME, l'IPSA et Sup'Biotech font de la conscience de l'impact de leurs décisions et de leurs actions en tant qu'ingénieur.e.s un enjeu de même niveau que l'excellence scientifique et managériale.

www.concours-advance.fr